



BIOFRANCE® Passive CTE P 4 EH

Agrément National n° 2020-001

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive CTE P 4 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 0,60 m³ d'eau usée par jour (soit 4 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 1 cuve en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé.

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Cloison monolithe en béton fibré, sans joint ni collage, coulée avec le corps de cuve.
- Rehausses de cuve : en option
- Tampon de visite en béton fibré ou autre matériau. Résistance : charge ponctuelle 150 kg

Volume utile : 4 m³

Diamètre extérieur : Ø 206,5 cm

Hauteur hors tout : 174 cm

Hauteur entrée : 154 cm

Hauteur sortie : 148,5 cm

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 80 x 80 cm

Poids de la cuve : 3850 kg (variation possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : 3 anneaux

- 2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.
- Réacteur biologique équipé d'une colonne technique externe (détails ci-dessous).

Raccordement Ø110 mm pour ventilation de l'installation en attente dans le corps de cuve.

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique externe à la station

Diamètre : 250 mm – Hauteur finale hors sol : 30 cm (extension en PVC Ø250 mm x 40 cm fournie)

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipement(s) intégré(s) :

- Pompe de relevage intégrée (10 m de câble fourni - extension éventuelle et boîtier de raccordement étanche à charge de l'installateur)
- Alarme
 - Dispositif d'alarme sonore signalant une panne de la pompe de relevage (10 m de câble fourni - extension éventuelle et boîtier de raccordement étanche à charge de l'installateur)

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Contrôle de fonctionnement de la pompe de relevage intégrée recommandé tous les trois mois, lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Détails supplémentaires concernant la maintenance : voir « Guide d'installation, d'utilisation et d'entretien »

Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Raccordement de la pompe de relevage intégrée selon prescriptions du « Guide d'installation, d'utilisation et d'entretien »

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

Prescriptions de pose

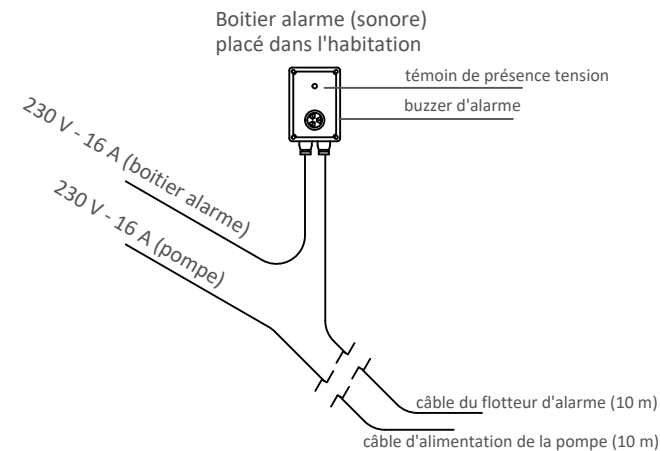
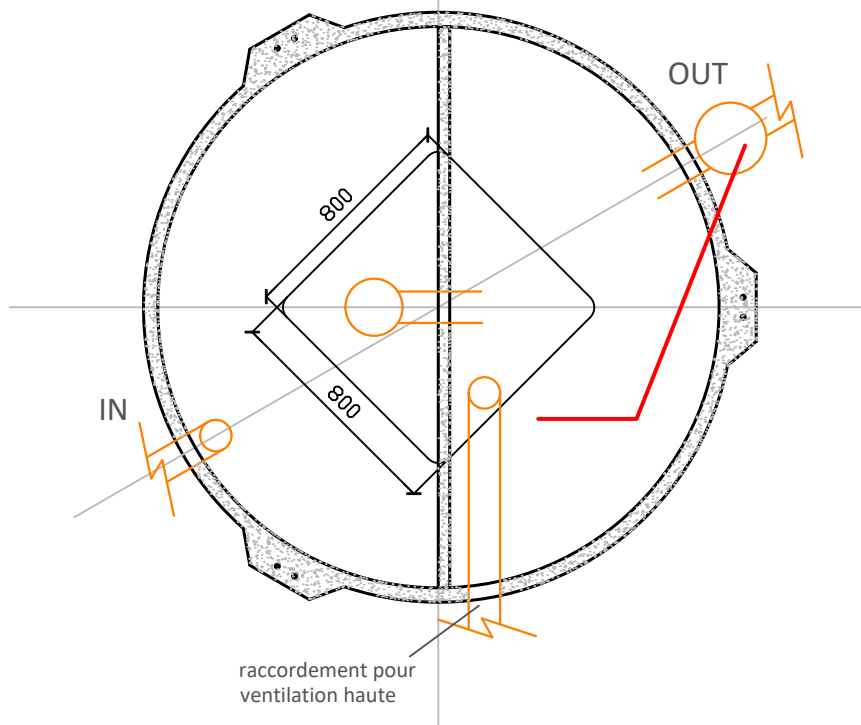
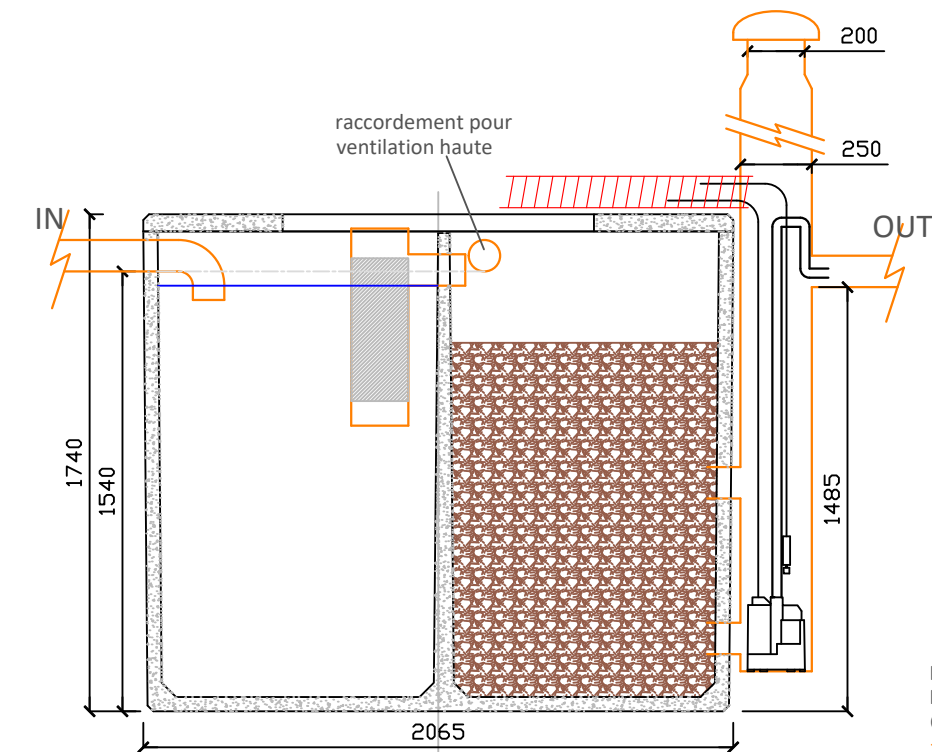
Voir « Guide d'installation, d'utilisation et d'entretien »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**

Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide d'utilisation

Ouverture de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve et pour le raccordement de la ventilation haute (raccordement prévu dans le fût de cuve)

Tuyaux PVC diamètre 250 mm pour l'extension de la colonne technique (extension de 40 cm fournie avec la cuve)

Gaine souple PVC pour le passage des câbles d'alimentation de la pompe de relevage intégrée et du flotteur d'alarme (raccordement sur la colonne technique sur la réservation en attente)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage

		Rue de la Bureautique, 1 B-4460 GRACE-HOLLOGNE Tel: +32(0)4 220 52 30 Fax: +32(0)4 221 20 63
BIOFRANCE® Passive CTE P 4 EH		
Agrément National 2020-001		
Implantation et coupe		
Révision :	Edition : 10/03/2020	
Propriété EPUR, tous droits réservés Reproduction, même partielle, interdite		